

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 10 Novembre 2023 à 18h30

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Romain PUECH - Gilles CHALUMEAU - Arnaud MAGNIN- Nicolas LE FLOCH Christine POIFOL- Nadège SEGUIN - Ludovic BAUDEMENT - Tatiana RATEAU- Lionel GONY - Sylvain BOURIQUET

Absents excusés : Christophe BOS - Guy MACHEREY

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 12 votants

Tout d'abord, avant de démarrer la réunion, Alain fait observer une minute de silence en hommage à Daniel HENRY et Jean-Claude CAVATZ.

ORDRE DU JOUR

☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 29 Septembre 2023

☞ Championnats du Monde 2024

☞ Point financier : (Nadège)

- Présentation bilan 2023 et budget 2024

- Bilan manifestations (National, challenge, marathon et GP Jeu Provençal)

- Problème remboursement délégations France

- Point sur les diverses prises en charge du Comité (France, CRC Vétérans, Provençal, Jeunes, CNC, etc.. – Se référer au document de la BFC-

- Clôture du club de la Chouette

☞ Discussion sur toutes les manifestations organisées en 2024 par le CD21 (Alain), à savoir

Marathon (10 et 11 Février) – Journée de la femme + Concours CD21 (2 et 3 Mars) – Handipétanque (6 Mars) – National Mixte, Grand Prix J.Charles (27 au 29 Septembre), National Jeunes (29 Septembre) , Challenge Comité (12 Octobre), Marathon départemental (13 Octobre) et Grand Prix Jeu Provençal (26 et 27 Octobre)

☞ Trophée des Villes : voir déroulement

☞ Affiliations 2024

☞ Calendrier 2024 : Point sur les vœux formulés par les clubs. Résultats suite réunion zone sud du 8 Novembre 2023

☞ Compte-rendu de la réunion de la BFC du 14 Octobre 2023

☞ Congrès Départemental : point à date sur la préparation du congrès

☞ Questions diverses

- Effraction comité : résultat audience du 20 Octobre – changement de la porte d'entrée

- Enquête annuelle CDC : rappel que la date butoir est au 15/11

- Achat lecteurs licences

Approbation officielle du PV de la réunion du 29 Septembre 2023

Tous les membres en ont eu connaissance. Il est soumis au Vote. Le résultat est le suivant :

10 POUR – 1 CONTRE (Nadège n'a pas participé au vote, étant arrivée juste après)

Brigitte demande à ce que les futurs PV soient envoyés aux membres afin de les valider par mail et, de cette façon de les publier sur le site dès qu'ils sont rédigés. Après intervention d'Alain, cette proposition n'est pas retenue. Le procès-verbal ne sera publié sur le site qu'après.

Championnats du Monde 2024

Lionel expose aux membres le suivi du planning :

- 1^{ère} réunion du Comité stratégique en visio le 9 Novembre.

Voici ce qui en ressort :

- Etude de la faisabilité des terrains au Zénith. Une réunion est confirmée avec différents acteurs pour revoir le site le 5 Décembre 2023. La meilleure proposition est de disposer 10 terrains à l'intérieur et 14 à l'extérieur (sous chapiteau). Les installations démarreraient le lundi matin.
- Devis avec Easy Sono signé
- Site internet – Ludovic doit étudier, avec l'hébergeur de la FFPJP la meilleure solution pour, dans un premier temps et au début du mois de Décembre, mettre en place une billetterie comme ceci avait été prévu. Alain précise qu'il aimerait que ce site soit dédié au Monde pour la communication.
- Cet évènement sera, dans tous les cas, filmé et diffusé. Des pourparlers sont en cours avec différents diffuseurs, de préférence des chaînes sans péage pour une accessibilité maximale.
- Les conventions de partenariat avec la ville, l'état et le département sont signées. Il reste seulement la Région.
- Communication : le devis avec Eurocom est signé. Ce sont eux qui géreront tout (VIP, partenariat avec des sociétés, des acteurs locaux, l'hébergement). Toute négociation devra être validée par eux.
- Marketing : la plaquette pour présenter le Monde sera finalisée courant semaine prochaine.
- Entente avec Burgundy School : spécialisée pour la relation avec les jeunes. Possibilité éventuelle d'organiser des rencontres au Boulodrome pour les jeunes non licenciés avec l'objectif de faire connaître la pétanque
- Idée à l'étude : mise en place d'une fan-zone pendant les Championnats au Boulodrome de DIJON
- Animations 2024 : Nous serons sollicités pour différentes animations.
- Pétanque Tour 2024 : Plusieurs étapes supplémentaires sont prévues en plus de celle de DIJON.

La prochaine réunion du Comité stratégique aura lieu le 8 Janvier à 145h en visio.

Point financier :

Nadège nous présente les différents bilans des derniers concours.

Elle nous fait également une première approche pour ce qui est du bilan 2023 et du prévisionnel 2024 qui seront présentés lors du congrès.

Dernière info : La Commission des Finances devait se réunir mardi 14 mais elle a été reportée au vendredi 17 Novembre au Boulodrome de Dijon.

Elle tient à nous rappeler que les délégués, lors de leur déplacement, doivent, dans la semaine qui suit le championnat de France, dresser une note de frais et effectuer le remboursement du trop perçu.

Point sur les différentes prises en charge par le Comité : Nadège va préparer un document reprenant toutes les situations (Championnats Régionaux et France, CRC Vétérans, Provençal, Jeunes, CNC, etc.). Ce document sera par la suite approuvé par le Comité lors de la prochaine réunion du début d'année et diffusé par la suite.

Pour info : suite à une demande de Quétigny pour connaître quel est le montant de l'aide accordée par le CD21 pour le CNC Féminin, il a été confirmé que le Comité ne participerait pas financièrement sauf si l'équipe était championne. Le club reçoit une aide de la FFPJP (700€) et de la BFC (350€).

Il est rappelé à Alain qu'il doit aussi demander la clôture du compte de la Chouette, club à présent dissous.

Dernière info : Un entretien téléphonique s'est déroulé avec l'agence bancaire du club. Il nous a été demandé de transmettre les documents relatifs à la dissolution du club. Ceci a été fait et adressé par voie postale.

Discussion sur toutes les manifestations organisées en 2024 par le CD21

En fonction de l'organisation des Championnats du Monde et du travail qui en découle, Alain demande à ce que le Comité approuve, par un vote, chaque manifestation prévue l'année prochaine.

Il précise également que les membres, afin d'être présents en tant que bénévoles, ne doivent pas jouer lors de ces concours.

NOM manifestation	Date	Nbre de Pour	Nbre de Contre/Abstention	Décision 2024
Marathon féminin	10 et 11 Février	12	0	Maintenue
Journée de la femme	3 Mars	12	0	Maintenue
Grand Prix Jean Charles	27 Septembre	12	0	Maintenue
National Mixte	28 et 29 Septembre	10	1 Contre 1 Abstention	Maintenue
National Jeunes (*)	29 Septembre	7	2 Contre 3 Abstention	Validée
Challenge Comité	12 Octobre	9	3 Contre	Maintenue
Marathon Dép. Féminin	13 Octobre	11	1 Contre	Maintenue
Grand Prix Jeu Provençal	26 et 27 Octobre	11	1 Contre	Maintenue

En plus, Alain précise qu'un Trophée « Handi-valide » sera organisé par le Club Handipétanque Moteur et visuel, en collaboration avec le CD21, le mercredi 6 Mars 2024. Un sponsor a été trouvé.

Dernière info : l'affiche a été faite. Elle sera publiée sur le site prochainement (voir en annexe)

Il a été indiqué, dans le calendrier prévisionnel, que le Samedi 2 Mars 2024, le boulodrome était bloqué pour un éventuel concours organisé par le CD21. La Commission Jeunes propose à ce que le Championnat de Côte d'Or Doublette Jeunes soit fait pendant cette journée. Ce point sera soumis au vote à la prochaine réunion du Comité.

(*) National Jeunes = Le coût est de 850€ par catégorie et il y en a 3. La Fédération octroie une subvention de 200€.

Les premières affiches (marathon féminin et Journée de la femme) seront revues et diffusées au début de l'année.

Trophée des Villes : voir déroulement

Du 30 Novembre au 3 Décembre à LAON

L'équipe est « sur le pied de guerre » pour défendre les couleurs de Dijon. Le règlement est paraphé et signé par le Président ainsi que par le coach, Nicolas.

Dernière info : Le règlement a été adressé par mail le 14/11/23. En annexe1, vous trouverez le roadbook envoyé par Quaterback.

Affiliations 2024

Le montant actuel de l'affiliation est de 77€ se décomposant comme suit :

- Quote-part FFPJP 10 €
- Quote-part CD21 35 €
- Abonnement obligatoire annuel à Planète Boules : 32 € - Nous avons été avisés qu'une augmentation de 2€ sera appliquée en 2024. La trésorière propose à ce que le CD21 ne répercute pas aux clubs. Ce point est soumis au Vote et à l'unanimité des 12 votants, il est décidé de ne pas appliquer cette augmentation.

Le montant de l'affiliation reste donc à 77€ pour 2024.

Dernière info : un mail est envoyé durant la réunion en indiquant aux clubs le montant de l'affiliation. Il est précisé qu'elle est à régler, au plus tard, le jour du congrès.

Calendrier 2024

Point sur les vœux formulés par les clubs. Résultats suite réunion zone nord du 8 Novembre 2023

Dernière info du 21/11 = les deux réunions se sont déroulées. Le calendrier a été envoyé aux clubs le jeudi 23 Novembre.

Compte-rendu de la réunion de la BFC du 14 Octobre 2023

(Voir annexe 2)

Pour le congrès régional, ce seront Alain, Ludovic, Romain, et Mireille qui représenteront la Côte d'Or.

Congrès Départemental : point à date sur la préparation du congrès

Les rapports sont fournis par les présidents des commissions, le livret est en cours de finition et sera relié prochainement.

Focus est fait sur la commande des coupes qui doivent être remises au congrès. Il s'agit des trophées pour les vainqueurs des CDC Open, CDC Vétérans Elite et Coupe de Côte d'Or.

Pour les CDC, les coupes seront données juste après la lecture du rapport de la Commission Sportive.

Dernière info : les clubs concernés sont avertis par un mail.

Tatiana propose que Gabriel JACOB, vainqueur dans toutes les catégories « Jeunes » reçoive une récompense supplémentaire. Cet accord est soumis au vote et le résultat est le suivant : 5 POUR – 4 ABSTENTION et 3 CONTRE.

Cette motion est donc adoptée et une récompense lui sera remise au congrès.

Questions diverses

- Effraction comité : résultat audience du 20 Octobre : Le coupable a été trouvé. Il a réalisé plus de 13 effractions autour de Chenove et de Marsannay. Il a été condamné à verser 2400€ au titre de dommages-intérêts pour le Comité.. Ce sera pris en charge par une caisse spécifique. Quant au changement de la porte d'entrée, rien n'a été décidé pour l'instant et sera à nouveau abordé en début d'année.

- Enquête annuelle CDC : Arnaud a transmis les informations à la Fédération. Il rappelle, une nouvelle fois que, pour la saison 2024, tout club qui s'inscrira devra organiser une journée de rencontre pour sa poule. Il est nécessaire d'avoir au minimum 12 Terrains ou 24 dans l'idéal. Cette modification a été déjà actée dans le procès-verbal du 17 Août 2023.
- Achat lecteurs licences : D'après la boutique officielle de la FFPJP, un lecteur de cartes vaut maintenant 160€. Il n'est donc plus question que le Comité les fournisse. Il sera donc demandé aux clubs qui le souhaitent le règlement en amont. Le Comité fera la commande en ligne pour ceux qui en feront la demande.
- Affaires disciplinaires en cours :

1^{er} cas : un club a refusé, par deux fois, l'accès aux terrains d'entraînement pour un licencié. Cette personne a demandé au Comité d'intervenir en tant que médiateur et ce, afin de trouver une solution. Une réunion a eu lieu le 19 Octobre au cours de laquelle un accord a été trouvé et signé entre les parties. Le licencié aura accès aux terrains du club jusqu'à la fin de l'année. En contrepartie, cette personne s'engage à changer de club pour la saison à venir.

2^{ème} cas : Un club a décidé, lors d'une réunion de son bureau, de refuser la présence d'un joueur sur leur terrain durant toute l'année 2024. Le président du CD21 a, dans un courrier indiqué qu'il n'était pas possible d'interdire, à un joueur non licencié de leur club, l'accès à ses terrains. Le Président, lors du congrès, rappellera que les clubs peuvent prendre des sanctions internes mettant en cause leurs licenciés mais en aucun cas, pour des licenciés externes.
- Infos FFPJP : Ci-annexés le compte-rendu du Comité Directeur du 29 Septembre et du Conseil National du 30 Septembre

► Notes fédérales pour 2024

- CDC Féminin : ci-après extrait de la note du 10/11/2023 « *Par un vote lors du congrès d'Evian, le comité directeur a acté pour 2024 le passage du championnat des clubs féminin de 4 à 6 joueuses. La période transitoire en 2023 aura permis aux clubs de se consolider et de se préparer à l'application de cette décision.*
Pour autant, il a paru nécessaire que pour les CDC il soit mis en place des ententes limitées à 3 clubs afin de constituer les équipes. Le but de ces ententes n'est pas de rassembler les meilleures joueuses mais d'offrir la possibilité à toutes les licenciées de pouvoir participer au championnat des clubs.
Ces ententes devront faire l'objet d'une validation attentive par le président du CD sur des critères objectifs comme la proximité des clubs ou les effectifs féminins. Pour le plus haut niveau, en CRC ou CNC il n'a pas paru opportun d'autoriser des ententes pour éviter des effets d'aubaine ».

- Mutations : il est rappelé que le tryptique reste la seule façon de procéder à des mutations pour 2023. Le formulaire dénommé « Intention de Mutation » ne sera valable qu'à partir de la saison 2024/2025. Pour éviter toute confusion, cette précision a été mise sur le site et envoyée à tous les clubs.
- Coupe de France Jeu Provençal : ci-après extrait de la note « *Après le succès de la première édition de la Coupe de France Jeu Provençal, la seconde édition se prépare et se jouera sur l'année civile avec les finales début Décembre 2024.*
Cette année, les Comités départementaux auront la charge de gérer les inscriptions des clubs intéressés. »
Ci-joint le calendrier 2024
Dernière info : le formulaire a été envoyé à tous les clubs avec, en date butoir le 10 Décembre 2023.
Pour l'année 2023, les clubs devaient s'inscrire directement à la FFPJP. Pour 2024, ce sera au Comité. Les factures de l'année dernière ont aussi été envoyées. A la date du 24/11, tout est régularisé.
- Demande d'un club pour que le CD21 participe au financement de la réfection de la toiture de leur boulodrome : Le Comité, rappelle que cette possibilité n'entre pas dans ses attributions ni dans son budget, quelque soit la demande. Le club en sera informé.
- Don association « pour Jade ». Le Comité a participé et a été remercié.
- Prix des licences 2024 : des clubs ayant leur assemblée avant notre congrès départemental nous ont interrogés sur le prix de la licence pour la saison prochaine. Ce montant sera donné et acté lors de l'AG mais il est à présager qu'il n'y aura pas d'augmentation.

La prochaine réunion du Comité est fixée au Vendredi 19 Janvier 2024 à 18H30.
Fin de la réunion à 22h45

Alain VORILLION
Président du CD21

Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale



COMPTE-RENDU RÉUNION BFC du 14 Octobre 2023 à Frotey les Vesoul

Voici ci-dessous les points abordés lors de cette réunion :

- Trophée Michèle LEGA : aura lieu le Dimanche 26 Novembre à LURE (70).
La BFC a accordé au CD21 une 3^{ème} équipe.
Mr Denis LEGA est invité par la BFC.
- Réunions BFC 2024 :
Le 24 Février à SALINS
Le 6 Juillet à DIJON (siège du Comité)
Le 26 Octobre à CHATEAU CHINON
- Congrès BFC 2024 : Samedi 15 Décembre 2024 à BELFORT
En 2023, les statuts du Comité Régional seront modifiés pour une élection à liste bloquée intégrale lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le Samedi 2 Décembre 2023 à CHATEAU CHINON.
- CRC Féminin : l'équipe féminine d'Auxerre en CRC est forfait général
- CRC Vétérans : il est créé, pour l'année prochaine, un CRC1 et CRC2
(CRC1 : Pétanque du Drapeau)
(CRC2 : 2^{ème} et 3^{ème} de la poule Elite 2023)
- Régionaux 2024
 - Pétanque du Drapeau : 3 et 4 Février 2024
 - Nolay 2000 : 18 Mai (Le 27 Juillet n'était pas dispo, la BFC l'a déplacé en accord avec le club
 - Fenay Club Pétanque : 22 et 23 Juin (Un régional masculin et un féminin)
- Championnats Régionaux 2024 : la BFC a attribué à la Côte d'Or le Samedi 1^{er} Juin (Doublette masculin et Individuel féminin et le Dimanche 2 Juin (Doublette Féminin et individuel Masculin)

Les autres championnats seront organisés par les villes suivantes

- Du 17 au 20 Mai Salins (39)
- Les 25 et 26 Mai Migennes (89)
- Les 8 et 9 Juin ainsi que les 15 et 16 Juin Fourchambeau (58)
- La BFC a attribué 500€ au Comité, via son Comité d'Organisation, pour les Championnats du Monde.

Chantal, Mickaël et la Commission sportive traiteront les résultats des 2 journées à venir pour établir le classement.

Et pour ces deux jours, il s'agirait de veiller à la présence d'un délégué formé (ou d'une déléguée) qui s'assurerait de l'existence d'un jury réglementaire (avec capitaines d'équipes), et qui pourrait prendre l'initiative de réunir joueuses et joueurs avant les joutes pour les informer du règlement.

Cette action aurait tout autant de pertinence pour les CDC et pour plus tard.

- Le CRC vétérans 2023:

Paulo relate « des finales tristes » auxquelles il a assisté, « sans public ni élus, malgré un haut niveau de jeu ».

Effectivement, pour beaucoup, cette formule n'est plus attractive, elle a besoin d'un nouvel élan.

En réponse à certaines doléances, Paulo rappelle que les dotations sont connues : 250€ aux vainqueurs.

Il propose qu'un Trophée soit offert à l'équipe championne en 2024.

- Le CRC vétérans 2024 :

Schéma proposé et soumis à un vote :

Formule open avec 1 groupe 1^{ère} division composé des 8 vainqueurs départementaux 2023. Et de 2 groupes (un FC et un B), avec 8 équipes chacun, composés des 2^e et 3^e du classement 2023 de leur CD.

Résultat du vote pour cette formule : 16 voix exprimées : 13 voix pour, 3 voix contre. La Commission sportive pourra fixer les dates des rencontres.

Elle décidera du CD qui pourrait remplacer un CD qui ne participerait pas. Question coût, par principe – comme il s'agit bien d'un championnat des clubs (qui ne doivent pas tout attendre de la Région) – serait-il illogique d'inviter ces clubs à une participation financière (pub, sponsors, etc.) ?

- Le CRC provençal :

Réforme attendue : passer de 6 à 8 équipes en 2024 afin d'éviter les déplacements pour jouer une partie seulement comme ce fut le cas avec des groupes de 3 équipes.

Garder le principe d'une finale pour un groupe de 8 équipes. Idéalement, avec 2 groupes de 4 équipes composés des premiers de chaque CD.

Pour 2024, option à prévoir : les 6 champions 2023 complétés par le vainqueur 2023 et des 2 finalistes, ou tout autre formule assurant 2 groupes de 4 équipes..

- Les championnats régionaux 2024 :

Salins les Bains, du 17 au 20 mai :

17 mai : TV, 18 mai : DSMixte, 19 mai : TSM + TSF, 20 mai : TSMixte.

St Florentin ou Migennes, 25 et 26 mai :

TSPromotion + TJeunes.

Dijon :

1^{er} juin : DSM + ISF

2 juin : DSF + ISM

Fourchambault(58) :

8 et 9 juin : TJProvençal

15 et 16 juin : DJProvençal

- Les concours régionaux 2024:

Leur liste est arrêtée ; Alain Vorillion a obtenu une réponse favorable de Nolay qui a accepté la date du 18 mai 2024 pour son Régional.

Chagny (même date que les chpts départementaux TSMixtes) et Varennes St Sauveur (qui aurait concurrencé Besançon et St Germain du Plain) abandonnent leur Régional en 2024, mais reprendront place dans le calendrier en 2025.

- Les Nationaux 2024:

Les clubs ont déterminé leur date ; Bourbon Lancy abandonne septembre et a fixé un « Supra National » les 25 et 26 mai.

Le calendrier des Nationaux et Régionaux est joint au présent PV.

- Les jeunes :

A la remarque générale sur le dysfonctionnement de la Commission jeunes, Philippe Gherardi propose la réunion des Commissions jeunes des 8 CD. Par ailleurs, une réunion des Présidents de CD et des trésoriers serait à envisager (création d'un CRE, Centre Régional d'entraînement pour les jeunes) : capacité financière de la Région pour sa mise en place.

A l'AG du CR, la Commission jeunes fera le point.

L'assemblée mesure toute la qualité du travail du CTFR Julien Maraoux ; il n'a pas pu être présent aujourd'hui, retenu à Auxerre pour une formation BF2 à laquelle participe également Ludovic Baudement (formateur).

Les actions de Julien, projets, formation, organisation matérielle, sélections jeunes, CRC jeunes, sport adapté, sont présentées à la réunion. Le dossier est joint au présent PV.

Observation collective : Julien doit pouvoir s'entourer d'un encadrement efficient.

- Le Marathon jeunes :

Le CD21 l'organise cette année au boulodrome de Dijon, le 11 novembre.

En 2024, Bains pourrait l'organiser le 23 juin ; à confirmer à l'AG du CR.

- La finale régionale des jeunes et la finale nationale du Pétanque Tour sera reportée de mai à septembre

- Le Trophée Michèle Lega :

Question : serait-il souhaitable d'inviter l'équipe vainqueur de l'an dernier ?

Par 16 voix exprimées, l'assemblée rejette l'idée : 1 voix pour et 15 voix contre.

Dans le concept, les 16 places doivent rester ouvertes à des équipes qui luttent pour la qualification, la Commission féminine se chargeant de compenser l'absence éventuelle d'équipes (CD90), par le rajout d'une équipe du CD21 et d'une équipe du CD71.

Les 8 CD, comme l'an passé, apporteront des cadeaux.

A l'unanimité, l'assemblée se prononce pour l'invitation de Denis Lega, et pour la prise en charge des frais inhérents.

- La Commission des finances :

Elle se réunira le dimanche 12 novembre à Salins les Bains.

Les vérificateurs aux comptes seront également convoqués à cette réunion.

- Dates des réunions du CR BFC 2024 :

Comme l'a souhaité Le Président en préambule, voici les dates proposées pour validation à l'AG du 2 décembre, afin de s'assurer qu'elles feront bien l'unanimité.

- le 24 février à Salins les Bains.
- le 6 juillet à Dijon.
- Le 26 octobre à Nevers.

- Questions diverses, info :

Avant le 1^{er} janvier 2024 :

- **Révision de nos statuts**, à l'AG du 2 décembre prochain, pour les ajuster aux nouveaux statuts FFPJP eux-mêmes réadaptés afin de prétendre au renouvellement de l'agrément FFPJP du ministère des sports, conditionné à la souscription du contrat républicain.

Le Comité Directeur fédéral sera composé :

- de 50 % de femmes, 50 % d'hommes.
- de 2 représentants (1 homme, 1 femme) qui seront les représentants des 13 Régions (le Conseil National disparaîtra).
- d'une Commission d'arbitres.
- d'une Commission d'éducateurs et d'entraîneurs.
- d'une Commission de sportifs de haut niveau.

A spécifier et intégrer :

- Pour les élections, sur le modèle choisi par le Comité Directeur fédéral, la préférence tendant vers une liste bloquée intégrale, comprenant 1 représentant minimum par CD.
- Les Présidents de CD ne seront plus membres de droit au CR.
- Définir les collèges.
- Décider des cumuls des fonctions : club, CD, CR, FD. Les Présidents de Région ne pourront pas se présenter au Comité directeur fédéral.
- Limitation des mandats.
- Etc.

- Erreur d'aiguillage :

Une mimine fédérale anonyme a envoyé à tous les CD organisateurs des championnats de France les diplômes destinés aux lauréats ...Robert Dutronc a dû retourner à la Fédé ceux perçus par le 58 et le 89 et lui demandera le remboursement des frais induits.

- Les championnats régionaux en direct :

Certains CD les diffusent, le site du CR sera en mesure de le faire l'an prochain.

- Aides exceptionnelles :

Selon nos statuts, le CR accorde 500€ au CD21 (chpts du monde à Dijon).

500€ au CD25 (chpts de France jeunes à Pontarlier)

500€ à Belfort (Congrès National)

Gy demande un soutien financier au CR pour projet de handipétanque régionale.

Robert Dutronc demandera toutes précisions par courrier.

- Les championnats du monde à Dijon (du 5 au 8 décembre 2024).

Dès décembre, sur le site de la FD

Alain en appelle aux CD pour mobiliser 300 bénévoles.

Il donne quelques indications sur le prix des places (20€, 35€) des tarifs pour les 4 jours (100€), laissant entendre des tarifs possiblement réduits. Les tribunes VIP disposeront de 750 places.

- Le Congrès National à Grande Synthe :

Représentants du CR : Robert Dutronc, Christian Perraudin

- L'AG du CR BFC 2023 : A Frotey lès Vesoul, le samedi 2 décembre.

Il n'a pas été jugé nécessaire d'activer une réunion la veille.

La séance est levée à 17h.

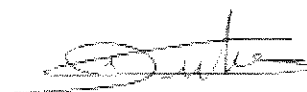
Le Secrétaire Général du CR BFC

Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC

Robert DUTRONC





ROADBOOK VILLE DE DIJON



www.tropheedesvilles.fr

QUARTERBACK



QUARTERBACK

TROPHEE DES VILLES 2023

VOS CONTACTS QUARTERBACK

PRENOM	NOM	N° DE TEL.	ADRESSE MAIL
Claude	FERRAND	06 32 98 73 41	ferrand@quarterback-group.fr
Olivier	DEBRUGES	06 69 61 27 50	
Thibaut	MUNSCH	06 41 43 62 47	
Gauthier	WEINGARTEN	06 11 72 04 69	weingarten@quarterback-group.fr

LES PARTENAIRES MAJEURS





LES TENUES OFFICIELLES

PACKAGE JOUEUR

Chaque joueur disposera d'un package joueur de la marque Shilton, partenaire des Trophée des Villes, comprenant :

Votre tenue de jeu (à porter pendant les 4 jours de la compétition):

- 2 polos manches courtes,
- 1 maillot sous peau manches longues,
- 1 pantalon,
- 1 casquette (si vous souhaitez en porter une)

UNE PAIRE DE BASKETS BLANCHE choisie par vos soins.
Afin de vous permettre de jouer avec les chaussures de votre choix,

Seul impératif, elles doivent être BLANCHES et SANS MARQUE APPARENTE de préférence.

Il est indispensable que vous respectiez ces indications.

Votre tenue de jeu



Quarterback « prêter » des boules (Obut Match+) uniquement pour les parties filmées.
Les joueurs joueront avec leur boule habituelle sur les autres parties.
Les joueurs sous contrat avec un autre fabricant de boules seront autorisés à jouer avec MAIS les boules devront obligatoirement être neuves (1 Blanche et 1 Noir) et ils se chargeront de les obtenir auprès du fabricant.



INFORMATIONS GENERALES

ARRIVÉE SUR SITE

Votre présence est obligatoire pour le tirage au sort qui aura lieu :

Le 30 novembre à 18h30

Il est impératif **d'arriver sur le site de la compétition au plus tard à 18h00**

Le coach doit récupérer les tenues et les clés des chambres avant d'arrivée au boulodrome.

COMPOSITION D'ÉQUIPE

Le coach doit remplir la feuille de match pour le Trophée des Villes, pour le Grand Prix et transmettre la composition de son équipe à l'organisateur 30 minutes avant le début de la compétition.

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

- Quarterback s'occupe de votre hébergement.
 - 2 chambres twin
 - 1 chambre seule
- Quarterback s'occupe également de votre restauration :
 - Le jeudi 30 novembre Cocktail dînatoire au boulodrome
 - Les repas du vendredi midi et soir, du samedi midi et soir et du dimanche midi

Restaurant La Fabrik - 111 avenue Charles de Gaulle - LAON

**Les tickets repas seront remis au coach de l'équipe au
Palais de Sports de la ville de Laon entre 16h et 17h30
*Rue Marcel Levindrey à LAON***

Nous vous rappelons que ces diners et déjeuners sont exclusivement réservés pour les 4 joueurs et le coach.

Quarterback ne pourra pas accueillir au restaurant les accompagnants qui n'ont pas été demandé à l'inscription au trophée des villes 2023.



TROPHÉE DES VILLES 2023

LIEU DE LA COMPETITION

Boulodrome de LAON
150 Avenue Charles de Gaulle
02000 LAON

PROGRAMME

Jeudi 30 NOVEMBRE

- 16h-17h30 Remise des packages au coach pour les joueurs
- 18h30 : Tirage au sort du Trophée des Villes
- 19h00 : Présentation des équipes
- 19h30 : Cocktail dînatoire au boulodrome
- 20h30 : Eliminatoire du tir de précision par série de 4 sur le carré d'honneur

Vendredi 1 DECEMBRE

- 08h00 : Partie 1
- 09h45 : Partie 2
- 11h30 : Partie 3
- Déjeuner dès la fin des parties
- 14h30 : Partie 4
- 16h15 : Partie 5
- 18h00 : Partie 6
- 21h00 : Partie 7

Samedi 2 DECEMBRE

- 08h00 : Partie 8
- 09h45 : Partie 9
- 11h30 : Doublettes des quarts de finale du TDV, et début du Grand Prix (16 équipes en élimination directe)
- Déjeuner dès la fin des parties
- 15h00 : Triplettes des quarts de finale, et 8èmes de finale du Grand Prix
- 17h00 : Première doublette des demi-finales (captation TV), et quarts de finale du Grand Prix
- 19h00 : Deuxième doublette des demi-finales (captation TV), et demi-finales du Grand Prix
- Dîner dès la fin des parties
- 21h00 : Quarts et demi-finales du tir de précision.

SUITE DU PROGRAMME

Dimanche 3 DECEMBRE

- 8h30 : Première triplète des demi-finales (captation TV)
- 10h30 : Deuxième triplète des demi-finales (captation TV), et finale du GP.
- 12h : Finale du tir de précision (captation TV).
- Déjeuner dès la fin du tir de précision
- 14h : Doublettes de la finale (captation TV)
- 16h : Triplète de la finale (captation TV).

HEBERGEMENT ET PETIT-DEJEUNER

- 2 chambres Twins pour 2 joueurs (2 lits simple) pour 3 nuitées
- 1 chambre seule pour le coach pour 3 nuitées

HOTEL IBIS

1134 Avenue Georges Pompidou
02000 LAON

Tél : 03 23 20 18 11

LES 40 VILLES



LES 40 ÉQUIPES EN LICE

par ordre alphabétique



AMIENS (80)	CASTELARRAZIN (82)	GONFREVILLE-L'ORCHER (76)	LIMOGES (87)	ROMANS-SUR-ISÈRE (26)
ARGELÈS-GAZOST (65)	CHALON SUR SAONE (71)	GOURDON (46)	MELUN (77)	RUMILLY (74)
ARLANC (63)	CHOMERAC (07)	HANCHES (28)	MOULIETS (33)	SAINT JEAN DE MONTS (88)
ARRAS (62)	CRETEIL (94)	ISSY LES MOULINEAUX (92)	NICE (06)	SAINT FLORENT SUR CHER (18)
AUCH (32)	DIJON (21)	LANGON SUR CHER (41)	PAU (64)	STRASBOURG (67)
AX-LES-THERMES (09)	DOUAI (59)	LAON 1 (02)	PERIGUEUX (24)	SULLY SUR LOIRE (45)
BRON (69)	ESPALION (12)	LAON 2 (02)	PONTARLIER (25)	TOULOUSE (31)
CANOHES (66)	FRÉJUS (83)	LE MANS (72)	REVIN (08)	VAUX EN VELIN (69)

www.tropheedesvilles.fr

QUARTERBACK